



LUTTER CONTRE LES PLANTES INVASIVES



07/06/2019 - **NATURE ISÈRE**

EN RÉSUMÉ

De nombreuses plantes invasives se développent en Isère. Il est possible de lutter dans nos jardins contre ces espèces exotiques envahissantes. Adoptez ces gestes simples.

POURQUOI METTRE EN PLACE CETTE PRATIQUE ?

Cette bonne pratique nous permet de protéger la faune et la flore iséroise en respectant la nature.

En effet, ces plantes exotiques envahissantes ou plantes invasives, ont la particularité de coloniser très rapidement les zones de friches et les milieux naturels en prenant ainsi la place des plantes qui sont locales et variées.

Les conséquences négatives sur les habitats naturels et les activités humaines sont nombreuses :

- Comme nous l'avons évoqué avant, **conséquence environnementale** : concurrence avec les espèces locales, diminution de diversité floristique, perte d'intérêt de la faune locale pour ces nouvelles espèces, ...
- **Conséquence paysagère** : uniformisation de la végétation et des paysages (voir photographie des bords de route avec la Renouée du Japon).
- **Conséquence sanitaire** pour l'Homme: possibilité d'allergies ou de brûlures de contact (avec notamment l'Ambroisie ou la Berce du caucase).
- **Conséquence économique** : diminution de la qualité du fourrage (*plante ou mélange de plantes utilisées pour l'alimentation des animaux d'élevage*), augmentation des coûts d'entretien de l'espace public.

QUELLES ÉTAPES ET QUELS MOYENS ?

Dans les jardins :

1. Eviter d'acheter et de planter des plantes reconnues comme envahissantes ([voir la plaquette Les plantes envahissantes de l'Isère](#) (<https://nature-isere.fr/node/991>) [1] ou les 10 photos de plantes ci-dessous).
2. Utiliser de la terre dont la provenance est connue.
3. Eviter de laisser le sol nu (semer un couvre-sol : trèfle, graminée, luzerne, ...)
4. Surveiller les plantes envahissantes si elles sont déjà présentes dans votre jardin et évitez qu'elles se développent trop. Pour cela, vous pouvez :

Les détruire en choisissant les bonnes méthodes en fonction de l'espèce :

- Arrachage pour l'Ailante, l'Ambroisie (pour des petites surfaces), le Buddleia (et revégétaliser derrière), Raisin d'amérique, Sénéçon du cap (pour populations réduites), Robinier faux acacia (des jeunes plants)
- Fauche pour les Asters américaines (avec exportation de la matière), les Impatiences, les Renouées asiatiques (suivi d'une plantation dense de ligneux vec recouvrement du sol par un géotextile), le Sénéçon du cap, le Solidage géant.
- Coupe pour le Robinier faux acacia (en hiver suivie d'une coupe des rejets deux fois par an et ce pendant plusieurs années).

Et surtout, les détruire (arrachage ou fauche) au bon moment, c'est à dire avant la floraison.

Tous ces résidus, une fois détruits doivent être transportés à la déchetterie. Les rhizomes particulièrement résistants (comme ceux de la renouée du japon par exemple), peuvent être mis dans la poubelle à ordures ménagères (poubelle grise).

5. Nettoyer le matériel (pioche, rateau, bottes, ...) pour ne pas propager ces espèces.

Dans la nature :

1. Il est possible quand l'espèce est reconnue envahissante, de l'arracher.
2. De prévenir les autorités compétentes comme la commune.
3. D'en informer une association de protection de la nature locale comme par exemple [Gentiana](https://nature-isere.fr/node/263) (<https://nature-isere.fr/node/263>) [2]

POINTS DE VIGILANCE :

Attention, il est important de respecter certaines règles :

- Il ne faut pas se "débarasser" de ses déchets verts dans la nature.
- Il ne faut pas vider ses aquariums dans un cours d'eau, un étang ou une marre
- Il ne faut pas laisser les plantes arrachées dans des zones inondables.
- Si vous avez l'habitude de nourrir les oiseaux en hiver : certains paquets de graines de tournesol contiennent des graines d'ambroisie, une espèce très envahissante. Soyez vigilants et si elle apparaît sous votre mangeoire, éliminez la.

- L'utilisation de pesticides est dangereuse pour la santé et l'environnement. Privilégiez les méthodes alternatives et soyez patient, il faut souvent intervenir plusieurs années pour réussir à s'en débarrasser.
- Attention aussi à la dispersion des fragments provoquée par la technique de fauche.

PLUS D'INFORMATIONS :

Cette bonne pratique a été réalisée avec la plaquette "Les plantes envahissantes de l'Isère" réalisée par l'association Gentiana et le département de l'Isère. Et avec la plaquette "Plantes exotiques envahissantes de Grenoble" réalisée par la ville de Grenoble et Gentiana

Une espèce invasive est une espèce exotique qui est envahissante et qui devient nuisible à la biodiversité locale.

LIENS

- **Plaquettes Les plantes envahissantes de l'Isère**
(http://www.gentiana.org/sites/commun/generique/fckeditor/File/plantes_envahissantes_isere.pdf)

[3]